

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00037 Numéro SIREN : 380 553 644 Nom ou dénomination : A.COFFIN
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2021 sous le numéro de dépôt 1829

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A. COFFINDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 36 RUE SALVADOR ALLENDE 60000 BEAUVAISDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 8 0 5 5 3 6 4 4 0 0 0 2 8Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2020

				Exercice N clos le. 31/12/2020			
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 379	AG	2 379	
		Fonds commercial (1)	AH	7 622	AI		7 622
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 880	AS	12 872	1 008
		Autres immobilisations corporelles	AT	194 433	AU	121 621	72 811
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	11 600	BI		11 600
TOTAL (II)			BJ	229 914	BK	136 872	93 042
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	247 701	BM		247 701
		En cours de production de biens	BN	139 937	BO		139 937
		En cours de production de services	BR		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BS				
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés	BX	509 995	BY	8 095	501 899
		Autres créances (3)	BZ	54 919	CA		54 919
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	119	CE		119
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	532 139	CG		532 139	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 909	CI		3 909	
	TOTAL (III)	CJ	1 488 721	CK	8 095	1 480 626	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 718 636	IA	144 967	1 573 668
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilitations :		Stocks :		Créances :		

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A. COFFIN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	329 071	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	49 136	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	433 208	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	589 827	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	50 015	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 480	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	316 594	
	Dettes fiscales et sociales			DY	169 428	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	13 115	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 140 460		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 573 668		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 085 540
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	642	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETATS FINANCIERS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe



PLC Conseil
Tél : 01 43 43 43 43

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.COFFIN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 573 669 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 49 136 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations techniques : 2 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	10 002			10 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 911		13 911	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 794		46 913	13 880
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 905		7 425	8 480
- Matériel de transport	148 120	32 080	12 456	167 744
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 863	4 980	9 633	18 209
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	261 592	37 060	90 338	208 313
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 600			11 600
Immobilisations financières	11 600			11 600
ACTIF IMMOBILISE	283 194	37 060	90 338	229 915



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Redressement Urssaf	3 166	
Créances sur fournisseurs perdus	17 066	
TOTAL	20 232	



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7 622			7 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	10 002			10 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 911		13 911	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 794		46 913	13 880
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 905		7 425	8 480
- Matériel de transport	148 120	32 080	12 456	167 744
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 863	4 980	9 633	18 209
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	261 592	37 060	90 338	208 313
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 600			11 600
Immobilisations financières	11 600			11 600
ACTIF IMMOBILISE	283 194	37 060	90 338	229 915

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	7 622
Éléments reçus en apport	
Total	7 622



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379			2 379
Immobilisations incorporelles	2 379			2 379
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	13 911		13 911	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 479	307	46 913	12 872
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 633	848	7 425	8 056
- Matériel de transport	93 011	18 797	12 456	99 352
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 426	1 420	9 633	14 213
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	203 460	21 371	90 338	134 493
ACTIF IMMOBILISE	205 840	21 371	90 338	136 873



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 580 424 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 600		11 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	509 995	509 995	
Autres	54 919	54 919	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 910	3 910	
Total	580 424	568 824	11 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
clients - factures à établir	12 858
fournisseurs - rrr à obtenir	1 107
etat - remb cvae à recevoir	2 422
Total	16 387



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
fournisseurs - fact. non parvenues	634
banque - intérêts courus à payer	642
intérêts courus	57
clients - rrr à accorder	13 115
Total	14 449

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constatées d'avance	3 910		
Total	3 910		

Impacts de l'événement Covid-19

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant
PGE	500 000
Total	500 000



A.COFFIN

Société Par Actions Simplifiée au capital de 50 000,00 €

Siège social : 36 RUE SALVADOR ALLENDE

BATIMENT D

60000 BEAUVAIS

380 553 644 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 JUIN 2021

Cher associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 799 697 € contre 2 364 313 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 23,88 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 821 401 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 28 481 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 767 513 € à 713 135 €, soit une diminution de 7,09 %. L'effectif moyen est passé de 16 à 21 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 64 971 € contre 109 288 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 40,55 %.

Le résultat financier, d'un montant de -739 €, contre -818 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 64 232 €, contre 108 470 € au 31 décembre 2019.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -20 232 €, contre -20 824 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de -5 136 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 49 136 €, représentant 2,73 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -45,34 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 89 896 €, soit 3,8 % du chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice, la survenance de l'épidémie de Covid-19 et des mesures gouvernementales de confinement entre le 17 mars et le 11 mai 2020 ont impacté le contexte économique.

L'épidémie de Covid-19 avec ses conséquences sur l'activité nous a contraint à prendre des dispositions économiques particulières pour faire face tant à l'évolution de l'activité incertaine, que du maintien d'une trésorerie vitale pour la pérennité de l'entreprise. De ce fait, nous avons eu recours au chômage partiel, bénéficié d'un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 500 000 €. Nous avons également repoussé le règlement des échéances URSSAF.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 nous permettra de renforcer notre niveau d'activité ou tout au moins de le maintenir compte-tenu des aléas économiques actuels.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de notre exercice, il est à noter la lente reprise de l'économie et l'application de mesures gouvernementales dans le cadre de la persistance de la crise sanitaire qui conduit à un ralentissement de l'activité.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 49 136,42 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de	31 746.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant d'environ.....	226.75 €
- et le solde, soit	17 390.42 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verrait attribuer un dividende d'environ 226.75 €.

Ce dividende serait mis en paiement à compter du jour de l'assemblée, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Les prélèvements sur ce dividende distribué se présenteraient ainsi pour chaque associé :

Associés	Dividende brut versé	Prélèvements sociaux de 17.20%	Prélèvement « forfaitaire » de 12.80%	Dividende éligible à l'abattement	Dividende net à Payer
S. COFFIN	28 571.40 €	4 914.28 €	3 657.14 €	OUI	19 999.98 € *
L. DUBAI	3 174.60 €	546.03 €	406.35 €	OUI	2 222.22 €
	-----	-----	-----		-----
TOTAL	31 746.00 €	5 460.31 €	4 063.49 €		22 222.20 €

*arrondi à 20 000 €

Ø

La retenue à la source au titre des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire serait en application des dispositions légales, à reverser par la société au Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

Le paiement des dividendes nets de prélèvements sociaux serait effectué le jour de l'assemblée étant précisé que l'intégralité de la distribution serait soumise à l'impôt sur le revenu 2021 entre les mains des bénéficiaires.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2019	71 429 €		
31 décembre 2018	15 873 €		
31 décembre 2017	--		

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

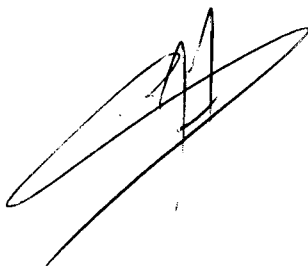
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées audit article et intervenues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



A.COFFIN

Société Par Actions Simplifiée au capital de 50 000,00 €
Siège social : 36 RUE SALVADOR ALLENDE BATIMENT D
60000 BEAUVAIS
380 553 644 RCS BEAUVAIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT **ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 2 JUIN 2021**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 49 136,42 €, de la manière suivante :

- Une somme de 31 746.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,
un montant d'environ..... 226.75 €
- et le solde, soit 17 390.42 €
au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende d'environ 226.75 €.

Ce dividende sera mis en paiement ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Les prélèvements sur ce dividende distribué se présentent ainsi pour chaque associé :

Associés	Dividende brut versé	Prélèvements sociaux de 17.20%	Prélèvement « forfaitaire » de 12.80%	Dividende éligible à l'abattement	Dividende net à Payer
S. COFFIN	28 571.40 €	4 914.28 €	3 657.14 €	OUI	19 999.98 € *
L. DUBAI	3 174.60 €	546.03 €	406.35 €	OUI	2 222.22 €
	-----	-----	-----		-----
TOTAL	31 746.00 €	5 460.31 €	4 063.49 €		22 222.20 €

*arrondi à 20 000 €

La retenue à la source au titre des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire sera en application des dispositions légales, à reverser par la société au Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

Le paiement des dividendes nets de prélèvements sociaux est effectué ce jour étant précisé que l'intégralité de la distribution serait soumise à l'impôt sur le revenu 2021 entre les mains des bénéficiaires.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2019	71 429 €		
31 décembre 2018	15 873 €		
31 décembre 2017	--		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié, le Président

